



Compte-rendu CHSCTSS DIRAG du 9 avril 2020 Spécial Covid-19

Etat des lieux DIRAG :

Sur 99 agents (y compris stagiaires et CDD) :

- 45 en travail à domicile et 3 à court terme (*total : +9*)
- 5 en arrêt de travail (+2)
- 26 dispos pour tableau de service (+2)
- les autres en autorisation d'absence exceptionnelle.

Evolution à prévoir à court terme à la prévision :

- 1 poste semi-permanent en travail à domicile en Martinique pour 4 agents
- 1 poste semi-permanent à la fois en travail à domicile (3 agents) et sur site (autres agents) en Guadeloupe

On conserve :

- 1 poste permanent sur site en Martinique (sans pause de nuit)
- 1 poste semi-permanent sur site en Guyane

Les représentants du personnel ont validé les nouvelles évolutions proposées.

Les tableaux de bord sont revus en fonction des besoins clients avec un allègement des tâches. En Guadeloupe, la vacation à domicile est de 9h25 à 17h10, sur site elle s'étend de 7h à 17h25, afin d'optimiser la veille météorologique, ce qui est plus difficile selon la direction en étant à domicile, les conditions de travail n'étant pas les mêmes. La charge de production est identique pour les 2 vacations. La direction informe que les agents travaillant sur site feront moins de vacations que ceux à domicile afin d'équilibrer les écarts horaires. Par contre, ils seront plus sollicités en cas de vigilance anticipée (en cours de réflexion). La nouvelle organisation sera appliquée en fin de semaine prochaine, il faut attendre le feu vert DSI et la disponibilité des accès VPN.

En Martinique, le nombre d'agents est limité à 4 pour le travail à domicile en raison de contraintes matérielles pour l'équipement informatique. Toujours pas de solution pour la pause de nuit supprimée du poste H24, mais la fréquence des vacations par agent sur ce poste est diminuée.

Les représentants du personnel ont une nouvelle fois souligné les difficultés de communication entre l'encadrement DIRAG/PREVI et les agents. La direction en est consciente et poursuit les efforts d'amélioration, rendus difficiles par le contexte. Un séminaire prévu sur ce sujet a d'ailleurs été repoussé. Des réunions hebdomadaires sont souhaitées et l'assistante sociale propose son aide.

La fréquence du ménage sera réduite là où c'est possible selon les contrats avec les prestataires, au fur et à mesure de la diminution de la présence sur site (fréquence de passages envisagée à 2 fois par semaine au lieu de 3). Concernant les masques FFP1, ceux-ci sont en cours de livraison dans les centres, limités pour l'instant à leur utilisation par les agents en tournée.

Le problème de fermeture du portail au CM972 est pris en compte par la direction. De même que le renouvellement de stock en produits, savons, lingettes et gel dans les centres de la DIRAG.

Prochain CHSCTSS le jeudi 16 avril.